NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Communication publicitaire



ACTIONS

DNCA Beyond Engage

Investissez dans un fonds actions de la zone euro socialement responsable

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

DNCA
INVESTMENTS

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DNCA Beyond Engage

voir définition page 4

- Un fonds d'actions de la zone euro visant à répondre aux enjeux de Responsabilité d'Entreprise et de Transition Durable.
- Une gestion opportuniste, sélectionnant des entreprises jugées de qualité et dont la gouvernance est orientée à long terme.
- Un portefeuille de conviction(1).

(1) Portefeuille caractérisé par des paris marqués s'appuyant sur de fortes convictions des gérants, pouvant entraîner des écarts importants entre le fonds et son indicateur de référence (tant dans la composition du portefeuille que dans les performances).

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

L'enjeu d'une gouvernance responsable

Le choix d'une gouvernance responsable vise à cibler des sociétés de qualité et à garantir leur transparence et leur intégrité. La visibilité apportée par ces sociétés peut être synonyme de résilience, de récurrence et de performance potentiel à long terme.

L'équipe de gestion cible en majorité des sociétés dont l'activité coeur dégage une génération de trésorerie régulière, leur permettant d'investir dans l'innovation et de contribuer positivement à la transition durable. 4 thèmes liés à la transition durable sont aujourd'hui privilégiés : l'énergie (prise en compte des enjeux climatiques et évolution du mix énergétique(2) en favorisant l'électrification et les énergies bas carbone), la mobilité (développement des solutions de mobilité moins énergivores et plusdurables), la santé (amélioration de la santé et du bien-être, mode de vie plus durable) et la mutation sociale (réponses aux nouveaux modes de consommation).

DNCA Beyond Engage investit ainsi dans des entreprises européennes jugées de qualité et dont la gouvernance est orientée à long terme.

Pour sélectionner des entreprises, l'équipe de gestion **combine des critères financiers** (visibilité des résultats à long-terme, régularité de la génération de trésorerie, pérennité du retour à l'actionnaire) **et extra-financiers** (qualité de l'équipe managériale, fiabilité des documents comptables, crédibilité des informations financières).

Les entreprises présentant des risques importants de responsabilité d'entreprise et faisant l'objet de controverses fortes sont exclues de l'univers d'investissement.

Des exclusions sectorielles strictes sont également mises en oeuvre concernant les armes controversées et le tabac.

(2) Répartition des différentes sources d'énergies primaires.

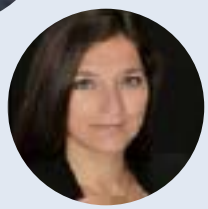
POINT D'ATTENTION : DNCA Beyond Engage permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la **durée de placement recommandée de plus de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

L'ÉQUIPE DE GESTION*



Adrien LE CLAINCHE



Léa DUNAND-CHATELLET

Le fonds est géré par Adrien Le Clainche et Léa Dunand-Chatellet qui bénéficient tous les deux d'une solide expertise des marchés financiers. Ils ont respectivement plus de 10 ans et 13 ans d'expérience en gestion actions européennes.

Adrien Le Clainche est co-gérant des fonds Eurose et Centifolia.

Léa Dunand-Chatellet possède une connaissance approfondie de l'investissement socialement responsable et est épaulée au quotidien par Alix Chosson dans l'analyse extra-financière.

Leur complémentarité constitue un atout pour la gestion de DNCA Beyond Engage.

* Équipe actuelle susceptible d'évoluer dans le temps.

PROFIL DE RISQUE

DNCA Beyond Engage n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque de taux, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque de change, risque de crédit, risque lié à la détention de titres spéculatifs, risque de liquidité, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'évolution de l'indice EURO STOXX Net Return EUR calculé dividendes réinvestis, sur **la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans)** au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d'analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise et à la contribution à la transition durable. Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

l'EURO STOXX Net Return EUR est un indice regroupant environ 300 des premières sociétés de la zone euro en terme de capitalisation. Il est libellé en euros et calculé sur la base des cours de clôture des valeurs le composant avec un réinvestissement des dividendes nets. Il est disponible sur www.stoxx.com.

CATÉGORIES

Quantalys

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

MORNINGSTAR®

ACTIONS EUROPE GDES CAP. MIXTE

BEYOND

PRI Principles for Responsible Investment

EN SAVOIR +

Société de gestion	DNCA Finance
Nature juridique	FCP
Classification	Actions de la zone Euro
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Risque de perte en capital	Oui
Devise de référence	Euro
Indice de référence	EURO STOXX Net Return EUR (Indice regroupant environ 300 des premières sociétés de la zone euro en terme de capitalisation. Il est libellé en euros et calculé sur la base des cours de clôture des valeurs le composant avec un réinvestissement des dividendes nets. Il est disponible sur www.stoxx.com. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.
Classification SFDR	Article 8
Proportion minimale : **- d'alignement à la taxonomie(1)** **- d'investissements durables**	 0% 20%
Date de création	08/12/2017
Code ISIN – Part I	FR0013248424
Affectation des résultats	Capitalisation
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Epargne en Actions (PEA)
Investissement minimum	1000 parts
Frais de souscription(2)	0 %
Frais de sortie(2)	Néant
Frais de gestion et autres frais	1.02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10 % maximum TTC de l'actif net.
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Commissions liées aux résultats(3)	20% de la performance positive nette de tout frais au-delà de l'EURO STOXX
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Valeur liquidative d'origine	100 €
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Décimalisation	Dix-millième de parts
Indicateur Synthétique de Risque(4)	1 2 3 **4** 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Le DIC/DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013248424/detail ou sur le site internet https://www.dnca-investments.com. Vous devez prendre connaissance du DIC/DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013248424/detail.

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. **(4)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

DNCA Beyond Engage est un FCP de droit français géré par DNCA Finance.

DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.